

cependant, n'est-il pas vrai que certains de ses partisans ont été élus grâce à ces préjugés ?

Quelques VOIX : Non ! non !

L'honorable M. FOSTER : Nous ne sommes pas les seuls ici à déplorer l'absence du député de Montmorency, (M. Casgrain) de cette Chambre ; ces regrets, j'en suis sûr, sont partagés par les députés de la droite. C'est un homme public qui faisait honneur à sa province et au parlement ; et s'il n'occupe pas de fauteuil dans cette enceinte législative, n'en cherchons pas la cause dans le fait que ses électeurs auraient condamné sa politique ou lui auraient retiré leur confiance ; non, mais c'est qu'on a soulevé contre lui les préjugés nationaux, les passions religieuses et nationales.

J'entends des dénégations sortir de la bouche de certains députés. Eh bien ! je cite ce fait, à titre d'exemple indiquant l'existence d'un sentiment qui, ainsi que je m'efforce de le prouver, ne présage rien de bon pour le pays. Disons que c'est à l'insu des chefs du parti qu'on s'est permis ces écarts, mais il n'en est pas moins vrai que c'est rendre un véritable service public au pays, de glaner sur les routes publiques et dans les carrefours et d'étaler au grand jour de la publicité des ruses politiques de ce genre. Grâce à une habile distribution de places de juges et de sénateurs, le premier ministre a réussi à s'assurer un organisateur dans la province de Québec. Cet organisateur est un sénateur dont je dois taire le nom. Si je ne me trompe, il existe dans le comté de Montmorency un journal sur lequel ce monsieur a la haute main, si toutefois, il n'en est pas le propriétaire. Ouvrons cette feuille et qu'y lisons-nous sous forme de conseil donné aux électeurs de ce collège électoral ?

Je me permettrai de donner lecture d'un article publié dans ce journal et distribué à profusion parmi les électeurs :

Electeurs et compatriotes de Montmagny.
Soyez sur vos gardes !

Le mandement de NN. SS. les évêques dit qu'il faut voter pour un homme capable de défendre nos intérêts religieux et nationaux. Or, pouvez-vous, en conscience, voter pour un individu comme Harry Price, commis chez son frère, ne parlant pas le français et étant un anglais fanatique protestant et méprisant les Canadiens-français. Ayons du cœur. Les Price font venir d'Angleterre des gens pour occuper les premières places dans leurs bureaux, ils ne donnent jamais ces places aux nôtres. Pourquoi ne pas faire comme eux, surtout lorsqu'il s'agit d'un député et du gouvernement Laurier.

Encore une fois, soyez en garde, et honte aux lâches et à ceux qui sont à quatre pattes devant l'argent, la boisson et les croûtes que promet le candidat Price.

Hourra pour Laurier !
Hourra pour Lavergne !

M. FOSTER : Pareil appel a-t-il sa raison d'être dans un comté ou dans une partie quelconque du Canada ? Cet article a-t-il été publié avec l'approbation de l'organisa-

teur électoral du district de Québec ? La chose est-elle venue à la connaissance du premier ministre ? Ou bien, pareil article aurait-il été publié sans la sanction de l'un ou l'autre de ces messieurs ; c'est donc un véritable service public que je rends au pays, en appelant l'attention sur ces manœuvres dont on s'est servi pour grossir la majorité du Gouvernement. Mais ce n'est pas tout. Voici le texte de quelques questions posées par le "Courrier" :

Do you speak English ? Telle est la formule conservatrice, cette année.

Octobre 27, 1904.

M. Price exige-t-il de ses suivants le serment du test, la dénonciation de la messe et l'anathème contre la sainte Vierge et le pape ?

Pourquoi poser pareille question ? Est-ce dans le but de favoriser la politique commerciale du parti libéral ? Est-ce dans l'intérêt de l'œuvre du Grand-Tronc-Pacifique ? Aux yeux du premier ministre, est-ce donc là un moyen bien noble, bien digne, de solliciter les suffrages des électeurs ? Est-ce par de pareilles manœuvres qu'on entend cimenter les liens d'amitié fraternelle des différents groupes du peuple canadien ? Est-ce ainsi qu'on réussira à le convaincre que le seul et unique objectif qu'il doit viser dans les affaires publiques, c'est le bien même du pays ? Est-ce par de pareils appels qu'on espère propager au pays les idées de sage et large tolérance mutuelle entre les différents cultes et les différents groupes ethniques ?

Est-ce vrai M. Price, que vous avez promis aux fanatiques d'Ontario : Sam. Hughes, le docteur Sproule, M. Barker, etc., de leur livrer le beau et patriotique comté de Montmagny avec sa population toute française et profondément catholique ? Octobre 31, 1904.

Quels sont donc ces monstres horribles qu'on a évoqués, afin de gonfler la majorité du premier ministre ? Le chef du cabinet est-il bien en lieu de s'enorgueillir d'une pluralité grossie par de pareils appels aux préjugés ? Voici un autre extrait :—

AUX ELECTEURS DU COMTE DE MONTMAGNY.

Le Courrier de Montmagny, 31 octobre 1904.
Jusqu'ici j'ai été le candidat libéral.

Etre candidat libéral—n'était-ce donc pas un titre de gloire suffisant pour un seul homme ? Il semblerait que non.

Aujourd'hui, à la demande d'un grand nombre de conservateurs, je deviens le candidat national, c'est-à-dire que je me présente pour revendiquer les droits du Canada français et catholique d'avoir sa juste représentation à Ottawa. Je suis libéral, mais avant tout contre l'impérialisme, le militarisme et contre l'écrasement de Québec sous la botte des torys.

On voudra vous acheter, mes amis ; pensez à votre vieux drapeau, à notre chère province, aux aïeux et à la religion. La devise de Québec est :

Je me souviens.
Souvenez-vous !

Armand Lavergne.